

# INVENTAIRE DES ANIMAUX VENIMEUX VIVANT DANS LE CANTON DE GENEVE ET CONSTITUTION D'UN STOCK DE SERUMS ANTIVENIMEUX

Dommeyer Arabella<sup>1</sup>, Follonier Martine<sup>2</sup>, Golay Philippe<sup>3</sup>, Bonnabry Pascal<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Pharmacie des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), <sup>2</sup>Service du Pharmacien Cantonal,  
<sup>3</sup>Fondation Elapsoïdea, Genève, Suisse

## Introduction

A Genève, la fondation Elapsoïdea (FE) possède un vivarium, peuplé par de nombreuses espèces de reptiles, dont plus de 20 espèces de serpents se reproduisent dans ses locaux. La fondation organise des expositions dans des lieux publics qui attirent des dizaines de milliers de visiteurs. Le grand public est ainsi familiarisé avec ces animaux, ce qui incite parfois des particuliers (P) à héberger des serpents.

Le règlement sur la détention d'animaux sauvages dangereux, en vigueur depuis 1986 dans le canton de Genève, stipule que « ...ils (les détenteurs) sont tenus de signaler ou de remettre au pharmacien-chef de l'hôpital cantonal universitaire les antidotes ou sérums nécessaires en cas de piqûres ou de morsures venimeuses ». Actuellement, cet article n'est que rarement respecté.

## Objectif

Sur mandat du Département de l'action sociale et de la santé (DASS), établir la liste des sérums antivenimeux correspondant à la population de reptiles déclarés dans le Canton et constituer un stock.

## Méthodes

- 1) Recenser les animaux venimeux détenus dans le canton de GE
- 2) Recherche des sérums correspondants en cas de morsures
- 3) Contact avec les fournisseurs et constitution d'un stock
- 4) Contact avec d'autres centres

## Résultats

Animaux	Recensement		P	FE
	Nombre	Espèces		
Serpents	86	35	16	70
Sauriens	3	1		3
Araignées	42	13	30	12
Scorpions	13	2	11	2

Acquisition de sérums	
<b>Réalisée (*)</b>	pour 50 serpents
<b>En cours</b>	pour 20 serpents
Pour 6 serpents (4 espèces) il n'existe pas de sérum	

### Fournisseurs de sérum à trouver

Pour :	Nombre	Espèces
10 serpents	3	(7 espèces)
3 sauriens	42	(1 espèce)
42 araignées	13	(13 espèces)
13 scorpions	2	(2 espèces)



**CROFAB\***

Protherics, USA



**VIPERATAB\***

couvrant 5 espèces

[www.protherics.com](http://www.protherics.com)



**SORO ANTICROTALICO**

couvrant 1 espèce

Instituto Butantan, Brésil

[www.butantan.gov.br](http://www.butantan.gov.br)



**ANTIREPT**

Aventis Pasteur



**FAV AFRIQUE**

couvrant 7 espèces

[www.aventispasteur.com](http://www.aventispasteur.com)



**LYOPHILISEE ANTI-SNAK VENOM sérum**

couvrant 1 espèce

Haffkine India

[www.vaccinehaffkine.com](http://www.vaccinehaffkine.com)



**COBRA\***

Sérums monovalents

Thai Red Cross



**GREEN PIT VIPER\***

[www.redcross.or.th](http://www.redcross.or.th)



**SAIMR\* polyvalent**

couvrant 7 espèces

South Africa SAIMR

[www.savp.co.za/default.htm](http://www.savp.co.za/default.htm)



**POLYVALENT ANTIVENOM**

couvrant 1 espèce

Instituto Clodomiro, Costa Rica

[www.icp.urc.ac.cr](http://www.icp.urc.ac.cr)

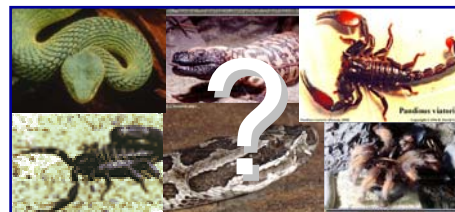
### Autres dépôts en Suisse :

Kantonsapotheke Zürich 01.255.23.33  
Institut für Spitalpharmazie, Münsterlingen 071.686.22.44

### Centres à l'étranger :

Centre antipoison, Hôpital Salvator, Marseille  
0033/49.175.25.25  
Giftnotruf, München 0049/89.19.240

Informations détaillées : [www.toxinfo.org](http://www.toxinfo.org)



## Conclusions

Selon le modèle des antidotes, proposé par la commission concernée et avec la participation de la Division de Vaccins et Produits sanguins de Swissmedic, il est prévu de créer quelques centres de stockage des antivenins contre les morsures de serpents venimeux exotiques, dont Genève. Ces centres tiendraient les sérums à disposition pour toute une région, ce qui permettrait

- d'éviter que les détenteurs de serpents n'acquiescent et ne gardent les antivenins chez eux à leur domicile.
- de diminuer la quantité de produits chers, la plupart arrivant à échéance sans être utilisés.
- de garantir des conditions de stockage optimales.
- d'éviter un manque d'approvisionnement dans les pays d'origine des serpents.

A Genève, l'acquisition de ces sérums et leur gestion occasionne des frais, qui sont financés aujourd'hui en majeure partie par les autorités publiques.

## Références

Legislation genevoise: Règlement M3 50.12

R.D.G. Theakstone, D.A. Warrell : Antivenoms : A liste of hyperimmune sera currently available for the treatment of envenoming by bites and stings, *Toxicon* 29 (12) 1419-1470, 1991

S.B. Gold, Richard C. Dart, R.A. Barish: Bites of venomous snakes, *N.Engl J Med* 347 (5), 347-356, 2002

R.D.G. Theakstone: Communication personnelle à Ph. Golay, juin 2002  
Bulletin de l'OFSP, 5, 56 2003

The Medical Letter ed. française, 23, (15), 71-72